

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 305 Analyse approfondie de problématiques sociales			
Ancien Code	SOAS3B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be) Anne-Catherine RIZZO (anne-catherine.rizzo@helha.be) Nicolas TICHON (nicolas.tichon@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies (HD) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p>HELHa Louvain-la-Neuve Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B05F	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C
SOAS3B05G	Politique du logement	24 h / 2 C
SOAS3B05H	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C
SOAS3B05I	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C
SOAS3B05J	Vieillesse et société	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies			
SOAS3B05K	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B05L	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B05M	Dépendance et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B05N	Genre et Travail Social	30 h / 2 C	
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B05W	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B05X	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B05Y	Dépendance et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B05Z	Genre et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-			
la-Neuve			
SOAS3B05A	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B05B	Genre et travail social	28 h / 2 C	
SOAS3B05C	Travail social de réseau	28 h / 2 C	
SOAS3B05D	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus			
Mons			
SOAS3B05F	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B05G	Politique du logement	20	
SOAS3B05H	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B05I	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B05J	Vieillesse et société	20	
+ HELHa Campus			
Montignies			
SOAS3B05K	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	
SOAS3B05L	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	
SOAS3B05M	Dépendance et Travail Social	20	
SOAS3B05N	Genre et Travail Social	20	
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B05W	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B05X	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B05Y	Dépendance et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B05Z	Genre et Travail Social	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-			
la-Neuve			
SOAS3B05A	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B05B	Genre et travail social	20	
SOAS3B05C	Travail social de réseau	20	
SOAS3B05D	Travail social et vieillissement	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Cours au choix de l'étudiant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère			
Ancien Code	7_SOAS3B05F	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3056		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours se concentre sur les droits fondamentaux des personnes étrangères, mais aussi de groupes minoritaires, ceci en vue de leur respect ou préservation ou en vue de l'égalité de droits ou de traitement.

Il analysera également les Droits de l'Homme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Expliquer simplement les mécanismes du droit qui s'applique aux étrangers et aux groupes minoritaires, de son raisonnement interne et en permettant ainsi une certaine maîtrise de celui-ci par les biais suivants:
- Décrire de manière approfondie des concepts et mécanismes-clés développés par les législations abordées en vue de permettre aux étudiants d'en faire eux-mêmes usage dans leur pratique professionnelle,
- Exploiter les outils et les mettre en pratique à travers l'analyse d'une situation pratique soumise,
- Poser un premier diagnostic et de prodiguer de premiers conseils et pistes de solution.
- Identifier des situations où les droits de l'Homme seraient bafoués.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Le statut de séjour de la personne étrangère et celui de sa famille l'entrée sur le territoire belge - le droit séjour et d'établissement sur le territoire belge -le regroupement familial - le statut de réfugié.
- II. L'obtention de la nationalité belge.
- III. Législation antidiscriminations.
- IV. Les Droits de l'Homme défendus par la Convention européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ainsi que la jurisprudence de la Cour.

Démarches d'apprentissage

- Être le plus accessible dans l'expression des concepts juridiques et du langage utilisés.
- Mettre constamment ces législations en concordance avec leur mise en application, avec l'actualité.
- Instaurer un dialogue permanent ou susciter des débats avec les étudiants, privilégier les interactions, aiguïser l'esprit critique.
- Faire appel à des intervenants extérieurs.
- Thème commun à approfondir ensemble durant le quadrimestre.
- Visites de lieux.
- Participations d'intervenants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Supports variés mis à la disposition des étudiants.

Sources et références

Sites internet : ADDE, CERAIC,...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Copie des textes de loi, brochures diverses, notes de cours, présentations powerpoint, films, vidéos, sites web : celui de l'Office des Etrangers, celui de la Cour européenne des Droits de l'Homme, celui du Centre interfédéral des Migrations (MYRIA) ou celui du Centre interfédéral à l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (UNIA).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consistera à 50 % pour l'évaluation continue, notamment quant à la mise en place d'un projet durant le quadrimestre, et à 50 % dans la remise d'un travail écrit (en lien avec ce projet).

L'examen de seconde session consistera en un travail écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique du logement			
Ancien Code	7_SOAS3B05G	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine RIZZO (anne-catherine.rizzo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'apprentissage de politique et droit au logement propose, à partir de la porte d'entrée spécifique de l'habitat, d'effectuer un large tour d'horizon de la problématique en identifiant les questions sociales et les enjeux de travail social qui y sont liés.

En s'appuyant sur des pratiques et des exemples concrets, elle permet d'analyser de manière critique les politiques et réglementations en matière d'habitat et de replacer l'intervention sociale au regard des droits humains fondamentaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Replacer les questions d'habitat dans le contexte social, politique et réglementaire.
- II. Développer une vision d'ensemble claire et structurée des enjeux qui y sont liés.
- III. Acquérir une bonne maîtrise de quelques réglementations fondamentales, notamment en ce qui concerne le contrat de bail qui régit l'essentiel des relations entre locataires et propriétaires.
- IV. Etablir des liens logiques entre les différents dispositifs et la marge de manœuvre dont dispose le travailleur social en situation.
- V. En s'appuyant sur ces éléments, l'étudiant sera en capacité de proposer des démarches structurées, nuancées et critiques en réponse à des questions concrètes liées à ces enjeux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etat des lieux et enjeux de la crise du logement
- Eléments essentiels de la relation propriétaire/locataire : le contrat ; la garantie locative ; l'état des lieux et les réparations ; le loyer...
- La lutte contre l'insalubrité ; la lutte contre l'inoccupation d'immeubles
- Les expulsions : judiciaires, administratives, illégales
- Du Logement à l'habitat
- Logement : un Droit de l'Homme
- Principaux acteurs, compétences, types de solutions d'habitat
- Accompagnement social en matière de logement : un nouveau métier
- Logement et énergie : un enjeu d'avenir
- Pratique populaire d'habitat : les habitants face à la crise

Démarches d'apprentissage

- Acquérir les fondements de la réglementation en matière d'habitat, en particulier celle liée au bail de manière à permettre un premier avis pertinent en situation réelle de travail social.
- Reconstruire, à partir de problèmes concrets, une vue d'ensemble de la problématique, des acteurs et dispositifs les plus importants.
- Compléter et développer l'apprentissage de la matière d'un éclairage d'expériences de prise en charge et animation collective d'un temps d'échanges public interactif avec des intervenants sociaux du secteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

-

Sources et références

- SPF Intégration sociale, Guide pour les Sans-abri, édition 2015
- Service Public de Wallonie, Mémento du Logement, Kluwer, 2015
- BERNARD Nicolas, J'habite donc je suis, Pour un nouveau rapport au logement, Labor, Quartier Libre, 2005 (épuisé)
- SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, LA PRECARITE ET L'EXCLUSION SOCIALE, Lutte contre la Pauvreté. Rapports binnuels (téléchargeables)
- SPW, Les Echos du Logement (Périodique gratuit)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Présentations projetées
- Le cas échéant, situations concrètes détaillées à analyser
- Documents illustratifs (exemple de décret/réglementation, contrat de bail, ...)
- Documentaire/matériel vidéo
- Articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence à l'ensemble du cours est obligatoire.

Examen oral en juin (aussi en septembre pour les étudiants en échec).

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

L'étudiant.e. amené à représenter l'examen lors d'une session ultérieure doit prendre contact avec le titulaire pour fixer des modalités d'évaluation spécifiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique et intervention sociale dans le champ du handicap			
Ancien Code	7_SOAS3B05H	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours s'inscrit dans une unité d'enseignement qui envisage différentes méthodes d'intervention sociale en faveur de différentes catégories de bénéficiaires. Dans le cadre du cours "Politique et intervention sociale dans le champ du handicap", il s'agit de tenir compte des spécificités du public visé pour questionner les politiques sociales et l'action sociale qui en découle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- I. Nommer les dispositifs de politique sociale d'intégration en faveur des personnes en situation de handicap.
- II. Identifier les institutions chargées de la mise en oeuvre de la politique du secteur en Belgique et plus particulièrement en Région wallonne.
- III. Analyser l'action sociale en faveur des personnes en situation de handicap en lien avec la promotion des droits fondamentaux de tout être humain et de la convention de l'ONU relative aux personnes handicapées.
- IV. Identifier les conséquences sociales d'un handicap dans le cheminement personnel et/ou professionnel des personnes en situation de handicap et de leur famille.
- V. Maîtriser les notions et concepts clés inhérents au secteur du handicap.
- VI. Identifier les méthodes d'intervention en travail social en regard de la réduction d'autonomie inhérente au handicap.
- VII. Adopter un regard critique et un positionnement personnel par rapport à la politique du secteur et aux méthodes d'intervention.
- VIII. Proposer des actions et des projets susceptibles de soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie en société et dans l'exercice de la citoyenneté.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Evolution historique des modes de prise en charge des personnes en situation de handicap en Belgique.
2. Politique sociale du secteur et les institutions chargées de leur mise en oeuvre.
3. Textes juridiques de protection.
4. Accompagnement psychosocial des personnes en situation de handicap et de leur famille.
5. Découverte et expérimentation de certains outils/techniques d'intervention.
6. Recherche documentaire.

Démarches d'apprentissage

Plusieurs méthodes d'apprentissage seront utilisées : cours magistral, discussion à partir de supports vidéos, d'articles, rencontres avec des professionnels, éventuellement des personnes en situation de handicap et/ou leurs proches, découvertes de projets "novateurs".

Une collaboration est envisagée avec la bibliothèque de l'école.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps de questions-réponses à la demande des étudiants

Sources et références

Ouvrage de référence :

- BLANC, A. (2012,2015) Sociologie du handicap. (2ieme Ed.)Paris, Ed. Dunod, collection Armand Colin.
- HAELEWYCK, M-C., GASCON, H.,DETRAUX J-J., KALUBI, J-C (2013) Inclusion des personnes en situation de handicap, une question d'intervention(s) !. Actes du 11ème congrès AIRHM. 7 au 9 avril 2010. Mons, Belgique.
- MERCIER, M., SALBREUX, R. (dir.) (2018). Ethiques et Handicaps. Namur, Presse Universitaire de Namur.
- NADER-GROSBOIS, N. (2015). Psychologie du handicap. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck.
- NUSS, M. (2007) Former à l'accompagnement des personnes handicapées. Paris, Ed. Dunod.
- PAGES, V. (2012). Maxi fiches : Handicaps et psychopathologies. Paris, Ed. Dunod.
- VILLE, I., FILLION, E., RAVAUD, J-F. (2014). Introduction à la sociologie du handicap : Histoire, politiques et expérience. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Power point
- Documentaires
- Textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mineurs en difficulté			
Ancien Code	7_SOAS3B05I	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas TICHON (nicolas.tichon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à projeter l'étudiant dans sa future fonction d'assistant social au sein du secteur de l'aide à la jeunesse au sens large du terme. Cette projection dans le métier se décline sur plusieurs volets :

- Approche des caractéristiques liées aux problématiques des enfants/jeunes en difficulté en fonction des différents secteurs
- Approche du paysage institutionnel de ces secteurs
- Approfondissement du secteur de la prévention, de l'aide et de la protection de la jeunesse
- Approche de processus méthodologiques spécifiques, selon le cadre d'intervention et le public cible

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et analyser certaines problématiques liées aux enfants/jeunes, en les recadrant dans leur contexte d'émergence.
- Identifier les acteurs et le réseau liés à l'aide aux enfants/jeunes en difficulté, en expliquer les missions, les principes et les articulations possibles, en particulier dans le cadre du secteur de l'aide à la jeunesse.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer certains processus d'intervention liés à la prise en charge d'enfants/jeunes en difficulté.
- Activer certains outils, techniques et méthodes spécifiques à l'aide pluridisciplinaire et intersectorielle aux enfants/jeunes en difficulté.
- Développer une réflexion critique à propos des problématiques et des dispositifs d'aide en présence

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se développe sur plusieurs axes qui s'entrecroisent :

- Approche des caractéristiques de prise en charge des enfants/jeunes en difficulté en fonction des différents secteurs : l'aide sociale générale, la santé mentale, le handicap, l'aide à la jeunesse et l'intersectorialité. L'accent sera également mis sur les problématiques parentales.
- Approche du contexte institutionnel de ces différents secteurs
- Approfondissement institutionnel et méthodologique du secteur de la prévention, de l'aide et de la protection de la jeunesse : le paysage institutionnel (lié à la prévention spécialisée, les enfants/jeunes pris en charge par l'aide à la jeunesse et les services agréés par l'aide à la jeunesse), le focus sur le rôle/la posture des travailleurs sociaux (les délégués, les travailleurs sociaux des services agréés et une proposition d'approfondissement sur l'accompagnement socio-éducatif en famille), la sensibilisation à deux outils

d'intervention spécifiques (approche médiation et approche centrée solution) et la sensibilisation à quelques points d'attention méthodologiques vis-à-vis d'un public spécifique (les jeunes à la croisée des secteurs, les jeunes issus de la grande précarité et les jeunes/familles agressifs).

Démarches d'apprentissage

- Démarche d'apprentissage participative, suscitant la réflexivité et faisant appel l'esprit critique de l'étudiant futur AS
- Cours « vivant » fait d'interactions, de remises en question et de partages d'expérience de chacun

L'accent sera notamment mis sur les dispositifs d'intelligence collective (Ex. brainstorming, analyses en sous-groupe de situation, partages d'expérience, invitation de plusieurs personnes ressources issues du secteur, capsules vidéos illustratives, ...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Ce cours se veut avant tout un processus, une co-construction dont l'objectif est d'apporter certaines balises, un cadre de référence et de guider les étudiants à se situer et à construire un cadre méthodologique adapté.

Plus particulièrement, des moments ritualisés d'échange et de questions-réponses seront organisés à différents moments (avant l'intervention d'un travailleur social extérieur dans le cadre d'une préparation et après l'intervention dans le cadre d'un débriefing, lors de moments « clés » durant lesquels l'enseignant sera disponible pour échanger sur le projet de travail, lors du dernier cours pour une session de clôture, etc.).

Sources et références

- Les cadres règlementaires du secteur (décret code portant la prévention, l'aide et la protection de la jeunesse, arrêtés spécifiques des services agréés, code de déontologie, politique de santé mentale, etc.)

<https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/>

<https://www.aviq.be/fr>

https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/guide_nouvelle_politique_sante_mentale_enfants_adolescents.pdf

- Ressources issues du terrain : recherches et publications du secteur (ATD ¼ monde, RHéseau, Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'AAJ, YAPAKA, etc.)

Bibliographie (non exhaustive) :

- Ausloos G. (réédition 2019). La compétence des familles. Paris : Erès
- Hardy H. (2001). S'il te plait, ne m'aide pas ! Paris : Erès
- Paul M (2004). L'accompagnement, une posture spécifique. Paris : Harmattan.
- Brisson et Savourey (2012). Protection de l'enfance et de la jeunesse – comment accompagner la famille autrement. Lyon : Chronique sociale
- De Fraene D/collectif (2019). Le code – connaître et analyser les changements. Bruxelles : Bruylant
- Ressort L/collectif (2023). L'aide à la jeunesse en question(s). Bruxelles : Larcier
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours et ses annexes
- Powerpoints éventuels
- Capsules vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprend un travail écrit qui reprend l'analyse critique d'un élément marquant ou inspirant issu de l'intervention d'un travailleur social en cours ou issu d'une capsule vidéo présentée en cours (1/3 du contenu) ainsi qu'une proposition d'analyse critique d'une thématique, d'une question particulière, d'une problématique spécifique en lien avec les enfants/les jeunes en difficultés (2/3 du contenu) et ce, en étant soucieux de recadrer ces éléments dans un paysage institutionnel précis et de faire un lien avec un processus méthodologique.

Les consignes sont identiques dans le cadre de la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Vieillesse et société			
Ancien Code	7_SOAS3B05J	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le vieillissement démographique est un phénomène de société unique dans l'histoire qui soulève de nombreuses questions non seulement individuelles mais aussi sociales, économiques, juridiques, politiques. Ces questions s'inscrivent dans un contexte global qui touche la vie quotidienne, les solidarités familiales, les relations intergénérationnelles, les ressources socio-économiques, le monde du travail, le logement, la dépendance et la perte d'autonomie, la gestion des âges, les droits des personnes âgées, l'exercice de la citoyenneté, la fin de vie, etc.

Les politiques sociales sont interpellées : quelles sont leurs réponses aux nombreux défis du vieillissement?

Le travail social est confronté à des besoins propres à l'avancée en âge : quels sont les outils dont disposent les travailleurs sociaux afin de soutenir la qualité de vie des personnes âgées?

Cette activité d'apprentissage vise à :

- sensibiliser à l'avancée en âge comme un processus naturel ;
- élargir les connaissances sur les différentes approches du vieillissement et sur les modèles gérontologiques ;
- dépasser les stéréotypes sur la vieillesse issus de représentations sociales et culturelles ;
- développer un regard critique sur les politiques publiques mises en place par rapport au vieillissement démographique ;
- soutenir la réflexivité sur les effets du vieillissement individuel et sur les enjeux du vieillissement démographique : évolution des structures familiales et des solidarités intergénérationnelles, conséquences de la dépendance et de la perte d'autonomie, accessibilité aux soins et gestion de la santé, lieux de vie et adaptation des logements, mobilité et vie sociale, accompagnement en fin de vie ; citoyenneté et droits des personnes âgées, etc.
- établir des liens entre théorie et réalité, concepts et terrain, analyse et outils concrets.

Ces objectifs généraux sont poursuivis au travers d'une double approche :

- une approche réflexive sur le sens de la vieillesse pour l'être humain et sur les effets du vieillissement sur la société ;
- une approche méthodologique basée sur des éléments de législation sociale, des outils de mesure et des grilles techniques, le repérage d'expériences pilotes et de structures d'aide ciblées sur les besoins des aînés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux de société et les situations individuelles, collectives et communautaires
 - I. développer un regard critique sur le contexte démographique et idéologique de la 'gérontocroissance'

- ;
- II. définir les principales caractéristiques du sujet âgé et les spécificités du vieillissement ;
- III. expliquer les théories et modèles gérontologiques de base ;
- II. Utiliser les repères apportés pour construire un positionnement professionnel
 - I. appliquer les outils de la gérontologie sociale (grilles d'observation, échelles d'évaluation) ;
 - II. identifier les structures d'aide répondant aux besoins des personnes âgées ;
- III. Concevoir de manière créative des pistes d'action et/ou d'intervention
 - I. évaluer les différentes situations de vieillissement individuel, en regard de projets ou d'expériences pilotes ;
 - II. comprendre les trajectoires de vie et les besoins spécifiques des personnes âgées ;
 - III. analyser les innovations sociales en matière d'accompagnement des sujets âgés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Contexte démographique et enjeux sociopolitiques du vieillissement de la population.
- Théories gérontologiques, modèles de vieillissement et définitions de la vieillesse.
- Représentations sociales et culturelles de la vieillesse.
- Systèmes familiaux, relations entre les générations, aidants proches et solidarités de proximité.
- Transition individuelle de la retraite et construction socio-économique du statut des retraités : fin de carrière, gestion des travailleurs âgés, vieillissement actif, modèles de retraite.
- Dépendance et autonomie : avance en âge, fragilité, vulnérabilité.
- Dimensions privatives et collectives de l'hébergement : aides à domicile, logements alternatifs, vie communautaire, maisons de repos.
- Accompagnement en fin de vie (Projet de Soins Personnalisé et Anticipé - PSPA).
- Thèmes spécifiques : Maltraitance et Respect Seniors, Vieillissement actif et Wallonie Amie Des Aînés (WADA), Droits des personnes âgées en période de pandémie, etc.

Démarches d'apprentissage

- Pédagogie interactive qui demande une participation active des étudiants.
- Approche du vieillissement par thématique.
- Développement de questions en lien avec le travail social.
- Réalisation et analyse d'un récit de vie d'une personne âgée.
- Activité particulière (obligatoire) : visite d'une institution, colloque, conférence, théâtre-action, invitation de personnes-ressources, etc. (à déterminer)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition des supports du cours sur Connected.
- Suivi régulier de l'évolution des travaux individuels et collectifs réalisés par les étudiants.
- Échanges en séance sur l'expérience du récit de vie.
- Discussions autour des textes proposés à la lecture.
- Accompagnement individualisé à la demande, sur des thématiques spécifiques choisies par les étudiants.

Sources et références

- AGUERRE, C., & BOUFFARD, L. (2003). Le vieillissement réussi. Théories, recherches et applications cliniques. Revue québécoise de psychologie. vol. 24. n° 3, 107-129
- BALARD, F. (Septembre 2011). Vivre et dire la vieillesse à plus de 90 ans, se sentir vieillir mais ne pas être vieux. Gérontologie et société. n° 138, 231-244
- BERGERET-AMSELEK, C. (dir.) (2013). L'avancée en âge, un art de vivre. Toulouse : Erès, L'âge et la vie, Prendre soin des personnes âgées... et des autres
- CARADEC, V. (2022, 4^e éd.). Sociologie de la vieillesse. Paris : Armand Colin
- CARBONNELLE, S. (dir.) (2010). Penser les vieillesse. Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge. Paris : Seli Arslan
- CÈS, S., & al. (2016). Les aidants proches des personnes âgées qui vivent à domicile en Belgique : un rôle essentiel et complexe. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin
- CLÉMENT, S., DRUHLE, M., MANTOVANI, J., & MEMBRADO, M. (2018/1). Genèse de la déprise. Gérontologie et société. Vol. 40. n° 155, 27-32
- FERNANDEZ, L., & SAGNE, A. (dir.) (2013). Psychologie clinique du vieillissement : 15 études de cas. Image du corps, angoisse de mort, trouble de la perception du temps, perte de mémoire. Paris : In Press, Concept-Psy

- GOBIET, P. (2015). Comprendre et accompagner le très grand âge. Une si longue vie. Bruxelles : Mardaga, Santé en soi
- GUCHER, C. (2012). La gérontologie sociale. Héritages et réflexions contemporaines. Paris : L'Hamattan, La gérontologie en actes
- LALIVE D'ÉPINAY, C., & CAVALLI, S. (2013). Le quatrième âge ou la dernière étape de la vie. Presses polytechniques et universitaires romandes : Lausanne
- LELEU, M., & al. (Janvier-Mars 2019). Accueillir la parole de la personne âgée : le Projet de Soins Personnalisé et Anticipé. Ethica Clinica. n° 93, 27-42
- MASSON, O., LELEU, M., & GRABCZAN, R. (2022/1). Wallonie Amie des Aînés (WADA) : l'appropriation, un chemin vers l'inclusion. Gérontologie et Société. Société inclusive : discours, pratiques et controverses. n° 167. Vol. 44, 131-149
- MOULAERT, T. (2018/2). Les habits neufs du "vieillessement en bonne santé" : activité et environnement. Gérontologie et société. n° 156. Vol. 40, 19-34
- PITAUD, P. (dir.) (2013). Vivre vieux, mourir vivant. Toulouse : Erès, Pratiques du champ social
- PLOTON, L., & CYRULNIK, B. (2014). Résilience et personnes âgées. Paris : Odile Jacob
- SCHMUTZ-BRUN, C. (dir.) (2019). Le récit de vie de la personne âgée en institution, Toulouse : Erès, L'âge et la vie, Prendre soin des personnes âgées... et des autres
- VEZINA, J., CAPPELIEZ, P., & LANDREVILLE P. (2013-3ème éd.). Psychologie clinique. Lyon : Chronique sociale
- + Dossiers à thème des revues **Gérontologie et Société, Retraite et Société**

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus.
- Présentations powerpoint.
- Portefeuille de lectures scientifiques.
- Documents pratiques : projets d'institution, cas concrets, témoignages de personnes âgées, etc.
- Documentaires vidéo sur la vieillesse.
- Représentations visuelles de la vieillesse (photo, dessin, peinture).
- Consignes pour la réalisation du récit de vie et son analyse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprend :

- une présentation orale en collectif du contenu du récit de vie réalisé avec une personne de plus de 70 ans (30% des points)
- un travail écrit individuel qui reprend l'analyse du récit de vie et démontre la connaissance des concepts et théories gérontologiques + une synthèse des éléments observés lors de l'activité particulière (70% des points)

NB-1 : Pour les étudiants en crédit résiduel, l'évaluation porte sur la matière de l'année en cours ; ils doivent suivre les activités organisées dans le cadre de l'activité d'apprentissage.

NB-2 : Consignes d'évaluation identiques pour la seconde session : réalisation d'un travail écrit sur base d'un récit de vie.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	70+30%	Trv	100%

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).